

ÉDUCATION SACRIFIÉE OU PRIORITÉ STRATÉGIQUE ?

La France face à la crise
éducative mondiale



Édition 2025

Observatoire des financements de la solidarité
internationale pour l'éducation

ÉDUCATION SACRIFIÉE OU PRIORITÉ STRATÉGIQUE ?

La France face à la crise
éducative mondiale

Édito

La mission Aide publique au développement (APD) a subi des coupes budgétaires majeures. Si les trajectoires prévues dans le projet de loi de finances (PLF) se confirment, l'APD française atteindrait en 2026 un niveau historiquement bas, après une réduction de 2,3 milliards d'euros dès 2025. Cette trajectoire fragilise la capacité de la France à tenir ses engagements internationaux, notamment dans le domaine de l'éducation, à un moment où les besoins mondiaux atteignent des niveaux sans précédent.

Cette coupe dans les financements de solidarité internationale intervient dans un contexte mondial marqué par un effondrement inédit des financements éducatifs. Plusieurs bailleurs historiques se désengagent ou réduisent fortement leurs engagements : la Suisse et les Pays-Bas ont cessé tout financement à l'éducation de base ; le Royaume-Uni a drastiquement réduit ses financements éducatifs à la suite de la baisse de son objectif d'APD ; les États-Unis ont gelé l'essentiel des programmes éducatifs de l'USAID, entraînant la suppression de plus de 165 programmes d'éducation. Les financements internationaux consacrés à l'éducation devraient baisser de **25 % entre 2023 et 2027**, soit deux fois plus qu'estimé initialement ([UNESCO](#), 2025).

Les impacts globaux de cette dynamique sont particulièrement alarmants :

- Les systèmes éducatifs de plusieurs pays partenaires risquent de s'effondrer : par exemple le Tchad et le Libéria pourraient perdre **50 %** de leur aide ; Madagascar et le Mali jusqu'à un tiers ; la RDC, l'Éthiopie et le Rwanda pourraient perdre **51, 33 et 35 millions USD** (UNESCO, 2025).
- L'éducation a subi des coupes plus importantes que la plupart des autres secteurs dans les contextes de crises. Les acteurs humanitaires ont été contraints de réduire de 33 % leurs

demandes de financement pour l'éducation, laissant plus de **33 millions de personnes** dans le besoin ([Global Education Cluster](#), 2025).

- La déscolarisation mondiale pourrait passer de **272 à 278 millions d'enfants, soit 6 millions supplémentaires**, un chiffre équivalent à l'ensemble des élèves du primaire en Allemagne et en Italie réunis ([UNICEF](#), 2025).

Au-delà de ces chiffres, l'[UNESCO](#) (2024) estime que le coût annuel de la non-scolarisation et des lacunes d'apprentissage **pourrait atteindre 10 000 milliards USD d'ici 2030**, un montant supérieur aux PIB annuels combinés de la France et du Japon.

Face à cette crise globale, il est indispensable que la France assure une protection stricte de ses financements de solidarité internationale à l'éducation et garantisse que chaque euro bénéficie prioritairement aux populations les plus vulnérables. L'Observatoire 2025 met ainsi en lumière des postes de dépenses contestables qui réduisent artificiellement l'effort réel de la France en matière d'éducation internationale - notamment les frais d'écolage, les bourses non destinées aux pays les moins avancés (PMA), les subventions aux lycées français à l'étranger ou encore le financement du système éducatif de Wallis-et-Futuna. Ces dépenses, dénoncées par la Coalition Éducation depuis 10 ans, continuent pourtant toujours de compromettre l'impact réel de l'APD française.

Les données 2023 - antérieures aux annonces de coupes - montraient néanmoins une progression encourageante en volume, par rapport à 2022 : **les financements bilatéraux français consacrés à l'éducation atteignent 1,7026 milliard USD, contre 1,6462 milliard USD en 2022, soit une hausse de 3,4 %**. Cette progression reste toutefois insuffisante au regard des engagements politiques de la France (LOP DSLIM 2021, CPD 2023, stratégie humanitaire, stratégie internationale en matière d'éducation de base de la France).

En 2023, seulement **6,42 % des financements de coopération internationale - tous secteurs confondus - contribuent effectivement à renforcer les systèmes éducatifs** des pays partenaires, contre 4,69 % en 2022. Cette amélioration est un signal positif, mais elle reste loin de l'objectif de 10 % soutenu par la Coalition Éducation.

Enfin, **les financements destinés à l'éducation de base et aux pays les moins avancés demeurent largement insuffisants**. Le pré-primaire reste marginal (0,1 à 0,2 %), et l'aide humanitaire à l'éducation (5,5 % en 2024) demeure très en-deçà du seuil de 10 % recommandé au niveau européen.

L'éducation n'est pas une dépense d'ajustement budgétaire : c'est avant tout un droit humain et un droit de l'enfant, ainsi qu'un investissement stratégique pour la stabilité internationale, la prévention des crises et l'influence diplomatique de la France. Chaque euro coupé aujourd'hui dans l'éducation accroît les coûts futurs en matière d'aide humanitaire, de gestion des crises et d'instabilité géopolitique. La crédibilité internationale de la France est directement en jeu : les engagements pris dans les cadres multilatéraux, européens et présidentiels ne pourront être tenus sans une protection stricte et durable des financements éducatifs.

CONSTATS PRINCIPAUX - OBSERVATOIRE 2025

Financements bilatéraux

Les financements bilatéraux français de solidarité internationale consacrés à l'éducation progresse en volume en 2023, mais reste profondément désaligné des engagements politiques, en particulier pour l'éducation de base.

01

02

Populations vulnérables

Les pays et populations les plus vulnérables - pays les moins avancés (PMA), Afrique subsaharienne et contextes de crise - demeurent insuffisamment prioritaires.

Éducation humanitaire

L'éducation reste marginalisée dans l'action humanitaire de la France, loin des engagements européens et nationaux.

03

04

Choix budgétaires

Des choix budgétaires et politiques sont possibles dès 2026 pour restaurer l'impact et la crédibilité internationale de la France.

1. Des financements en hausse, mais loin des engagements politiques

APD déclarée et impact réel : quelle part de la coopération contribue réellement au renforcement de l'éducation dans les pays partenaires ?

Dans cet Observatoire, la Coalition Éducation distingue les financements officiellement déclarés au Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE de ceux qui contribuent réellement au renforcement des systèmes éducatifs dans les pays partenaires, qualifiés de « vraie contribution ».

Cette approche permet d'apprécier la part des financements qui soutiennent concrètement les systèmes éducatifs, en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire et dans les contextes de crise, et de vérifier dans quelle mesure ils répondent aux objectifs de solidarité internationale que la France s'est elle-même fixés.

Sont ainsi exclus de la « vraie contribution » les financements qui, bien que comptabilisés comme APD selon le CAD, sont principalement dépensés en France ou au bénéfice de dispositifs français et ne se traduisent pas par un soutien direct aux systèmes éducatifs des pays partenaires. Leur inclusion tend à **surestimer l'effort réellement mobilisé**.

Sont ainsi exclus :

- les **frais d'écolage et les bourses** ne bénéficiant pas aux étudiants des pays les moins avancés (PMA) ;
- les financements des **écoles, collèges et lycées français à l'étranger** ;
- les coûts du **système scolaire de Wallis-et-Futuna**.

Cette méthodologie est constante dans le temps, permettant une analyse comparative des évolutions. Elle ne remet pas en cause la légitimité de ces dépenses dans d'autres cadres budgétaires, mais vise uniquement à mesurer leur contribution réelle aux systèmes éducatifs des pays partenaires.

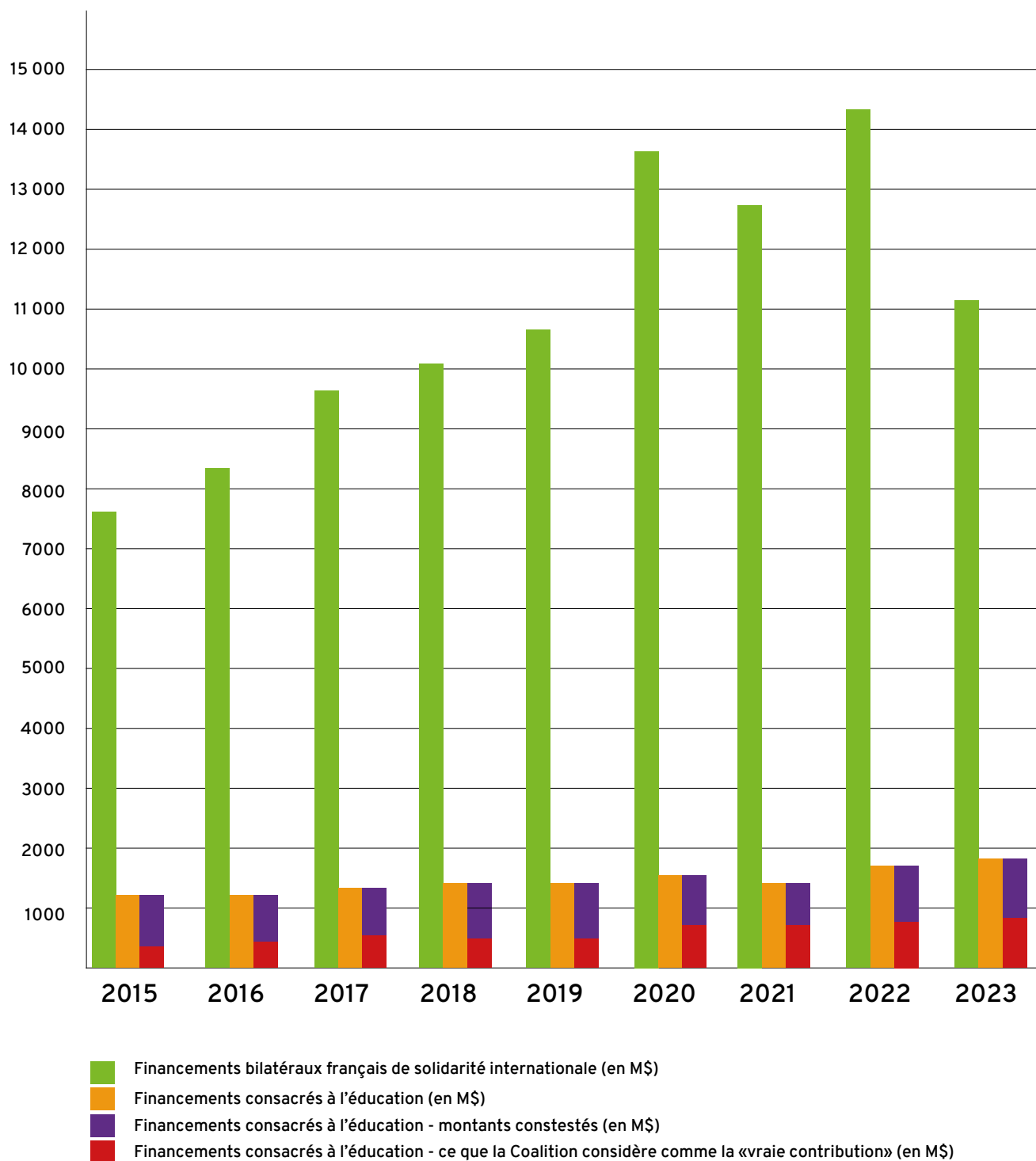
Même en adoptant une lecture extensive de l'APD éducation, incluant l'ensemble des dépenses déclarées, le désalignement avec les engagements politiques de la France reste manifeste.

Les données 2023 indiquent que les financements bilatéraux français de solidarité internationale consacrés à l'éducation atteignent 1,7026 milliard USD, contre 1,6462 milliard USD en 2022, soit **une hausse de 3,4 %**. Cette progression, observée dans un contexte de stagnation de l'APD mondiale (entre 2022 et 2023), constitue un **signal encourageant mais insuffisant**.

La part de la « vraie contribution » à l'éducation dans le total des financements de solidarité internationaux tous secteurs confondus progresse. Cette évolution positive reste cependant très éloignée de l'objectif porté par la Coalition Éducation : 10 % des financements bilatéraux consacrés à l'éducation, dont 50 % à l'éducation de base.



Part de la « vraie contribution » à l'éducation dans les financements bilatéraux français de solidarité internationale (2015-2023)

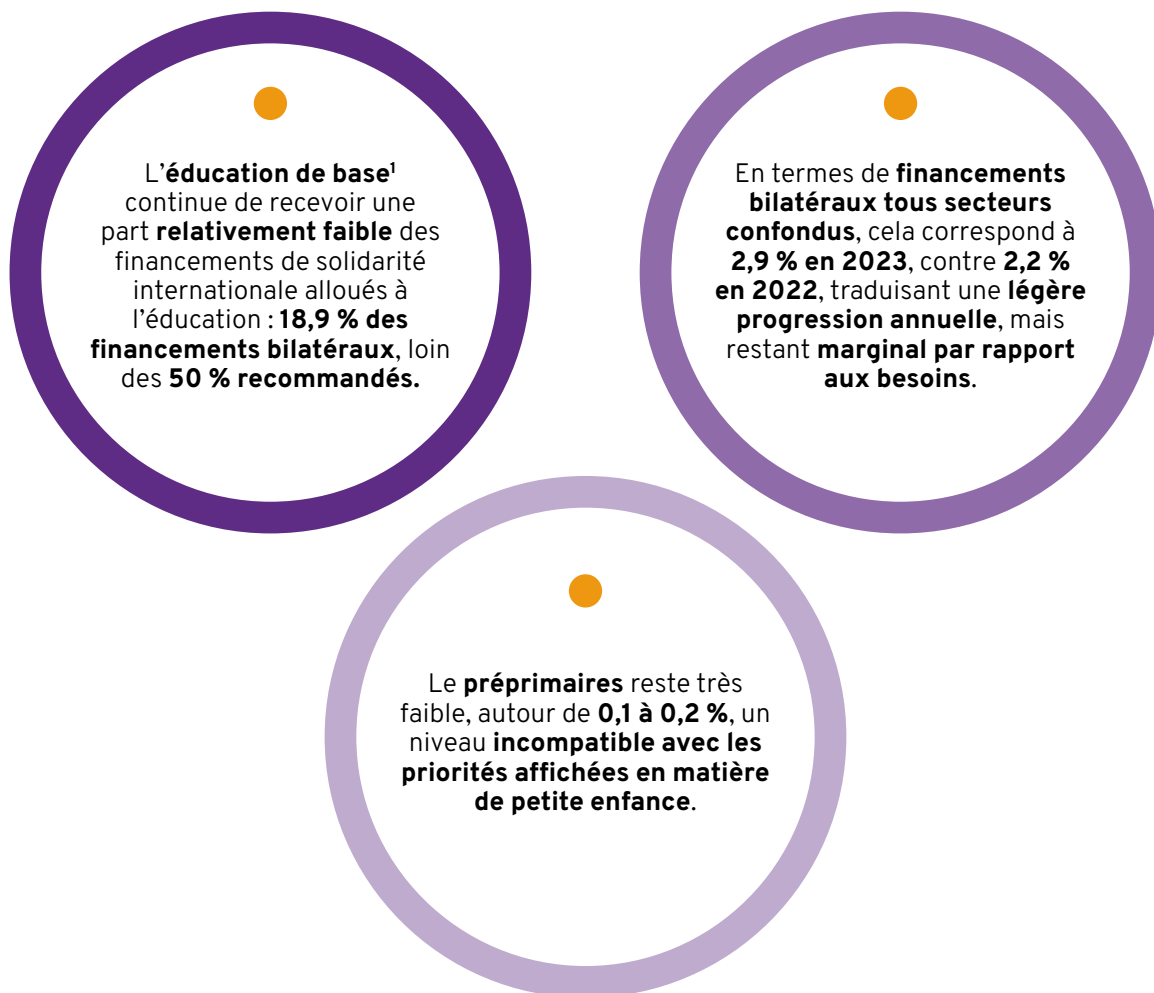


a. Éducation de base : un décalage persistant entre discours et financements

Bien que les données 2023 confirment une **hausse du volume global des financements de solidarité internationale de la France alloués à l'éducation**, le **déséquilibre structurel persiste** :

- L'essentiel des financements bilatéraux d'éducation reste orienté vers **l'enseignement supérieur**, notamment via les bourses et les frais d'écolages.
- Les financements **préprimaires et primaires** demeurent **marginalisés**, alors même que la France a réaffirmé sa **priorité stratégique** dans sa nouvelle **stratégie internationale en matière d'éducation 2024-2028**.

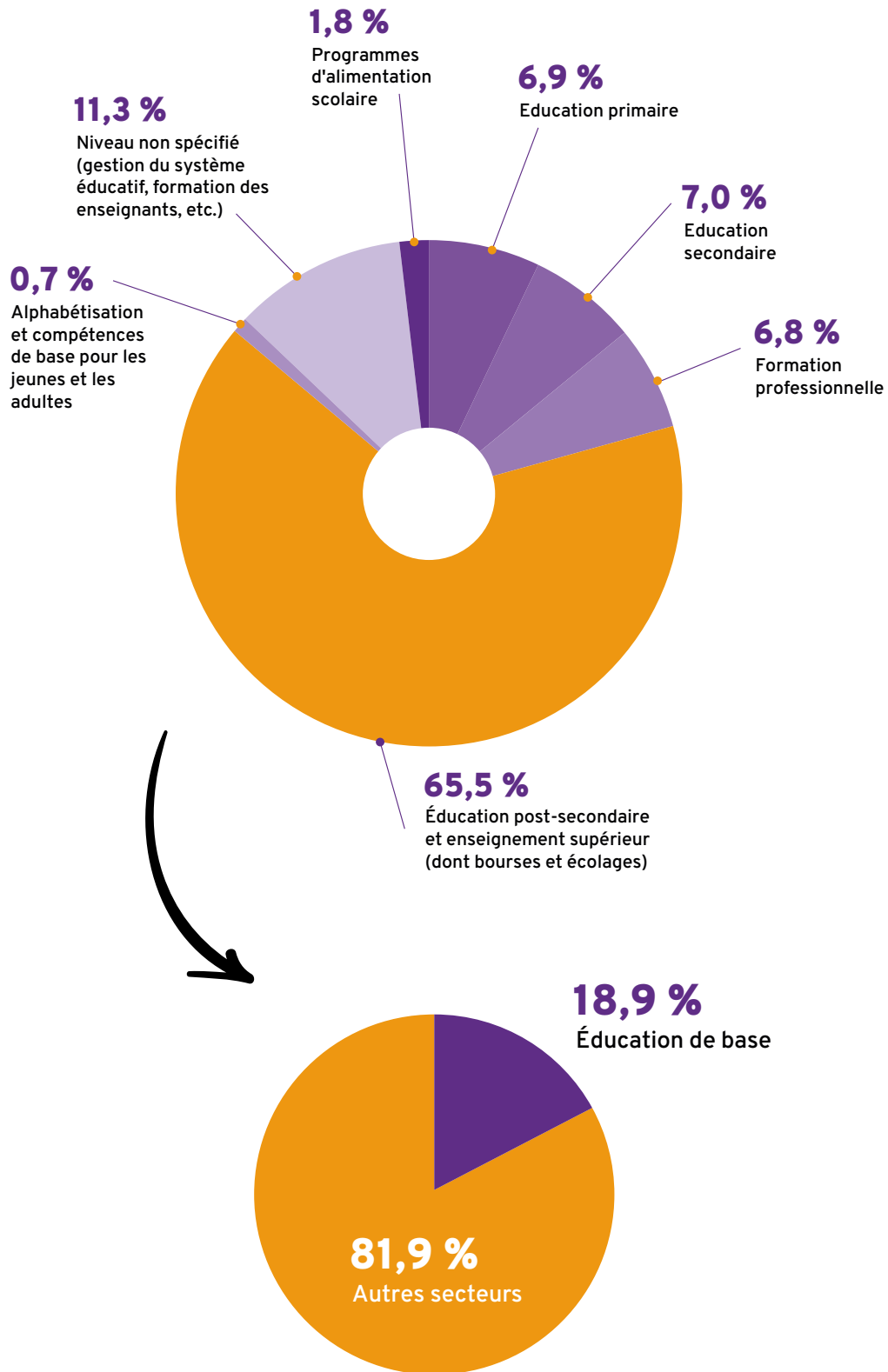
Les données 2023 marquent la **continuité des tendances observées en 2020-2022** :



L'éducation de base est considérée comme prioritaire car elle constitue le socle de l'apprentissage et de l'inclusion, mais elle reçoit encore une part disproportionnée des financements internationaux par rapport à son importance.

1. Selon la définition de l'Unesco et du Partenariat Mondial pour l'Éducation, l'éducation de base comprend une année de scolarisation pré-primaire, la primaire et le premier cycle du secondaire ; soit les activités qui visent à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux.

Répartition des financements de solidarité internationale consacrés à l'éducation entre les sous-secteurs (2023)



b. Les pays les moins avancés toujours sous-priorisés

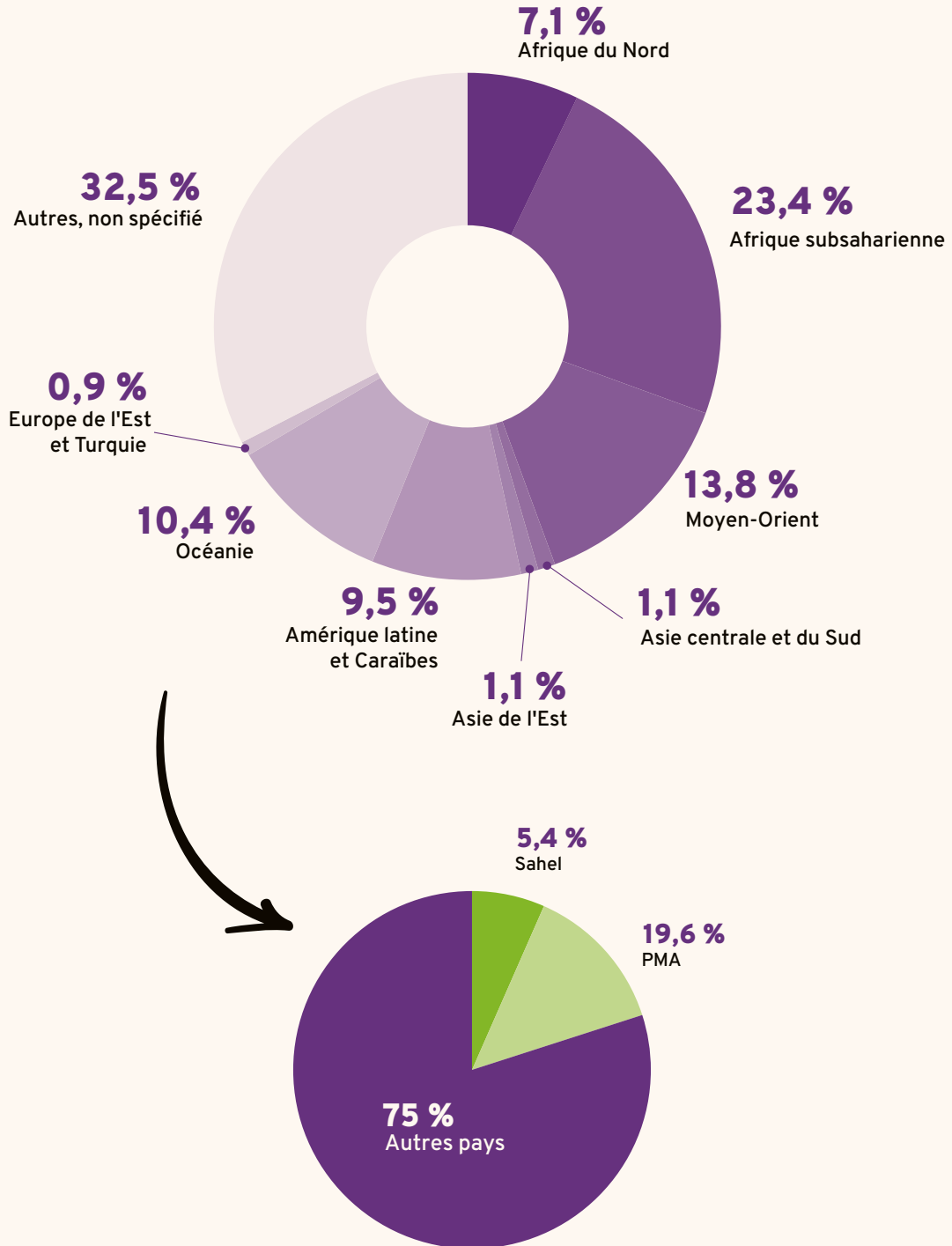
En ligne avec les années précédentes, les données 2023 indiquent que :

- Seule une fraction minoritaire de l'éducation de base est dirigée vers les Pays les moins avancés (PMA) - 19,6 % - et le Sahel (5,4 %).
- Les engagements pris par la France dans le cadre de la Loi d'Orientation et de Programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (LOP-DSLIM adoptée en 2021) et le Conseil Présidentiel pour les Partenariats Internationaux (CPPI d'avril 2025) - concentrer l'effort sur l'Afrique subsaharienne et les PMA - ne sont pas encore pleinement respectés.

La concentration géographique des financements reste un enjeu structurant dans un contexte où :

- **98 millions d'enfants** ne sont pas scolarisés en Afrique ([Unesco](#)),
- En Afrique subsaharienne, **9 enfants sur 10** ne savent pas lire et comprendre un texte simple à l'âge de 10 ans. ([Unicef](#)),

Répartition géographique des financements éducation (2023)



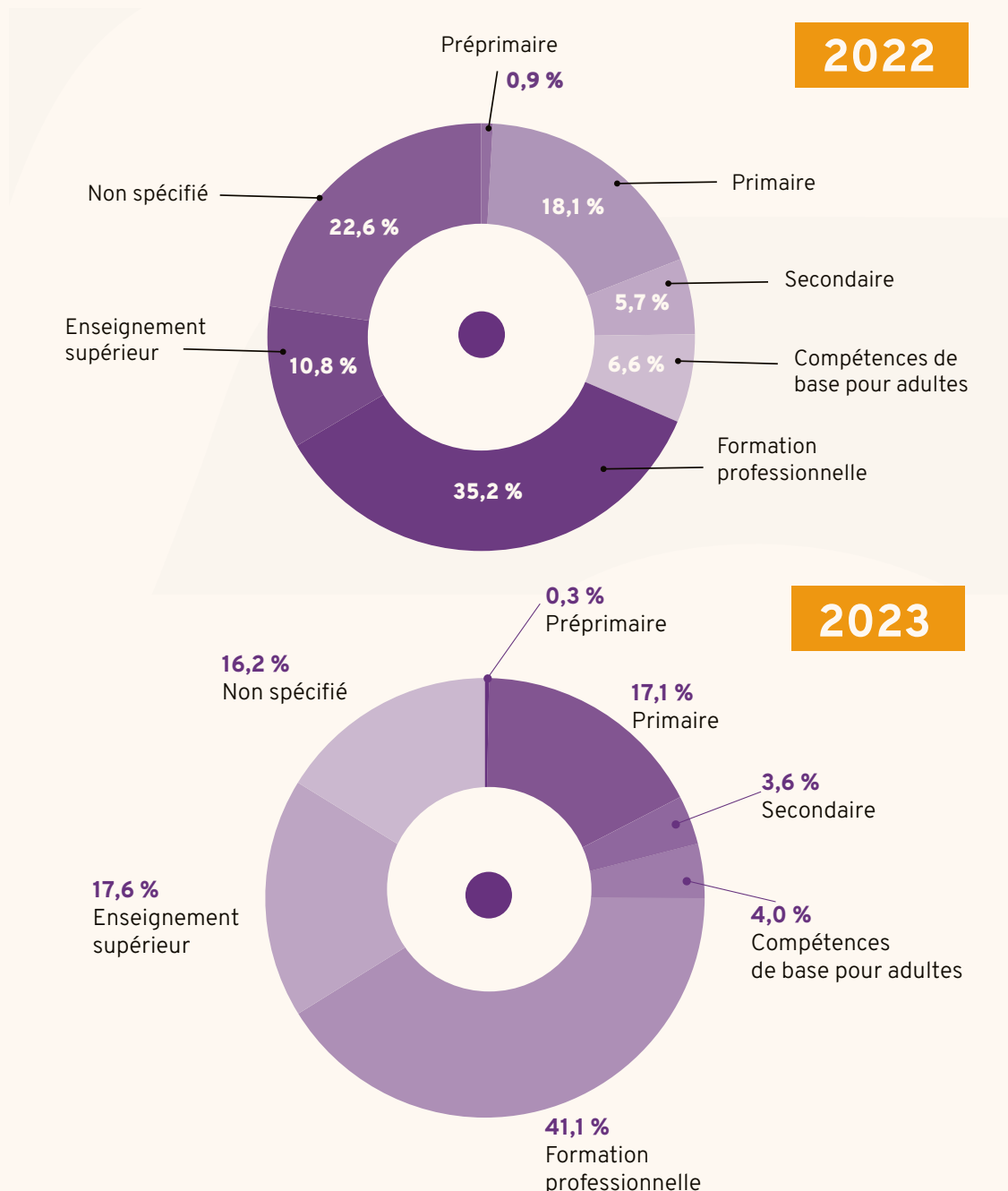
2. Agence Française de Développement : des financements mieux ciblés, mais encore insuffisants

Selon les données 2023 (confirmant les tendances 2020-2022) :

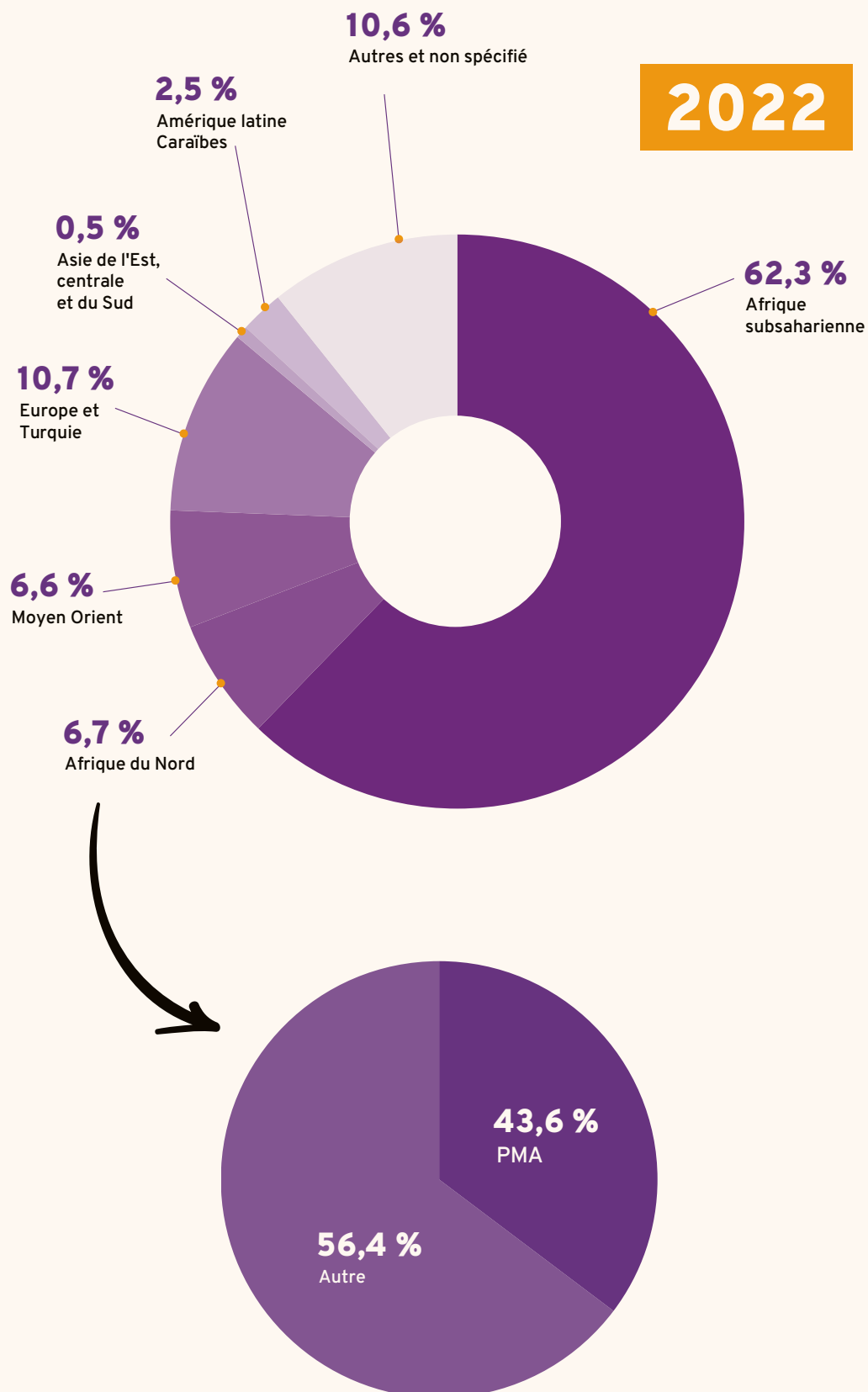
- La part de l'éducation et de la formation dans l'ensemble des financements de l'Agence Française de Développement (AFD) demeure de **4,4 %**.
- Les financements AFD sont toutefois mieux alignés sur les priorités sectorielles (qu'en 2020-2022) :
 - ⦿ forte concentration en Afrique subsaharienne,
 - ⦿ progression des projets dédiés à l'éducation de base.

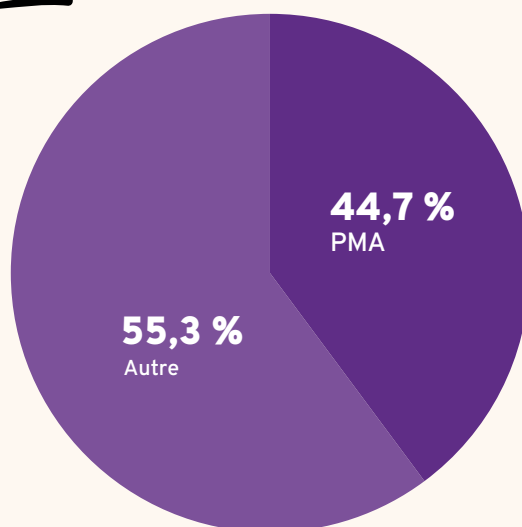
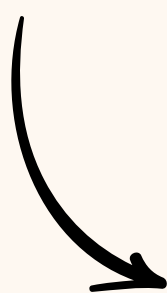
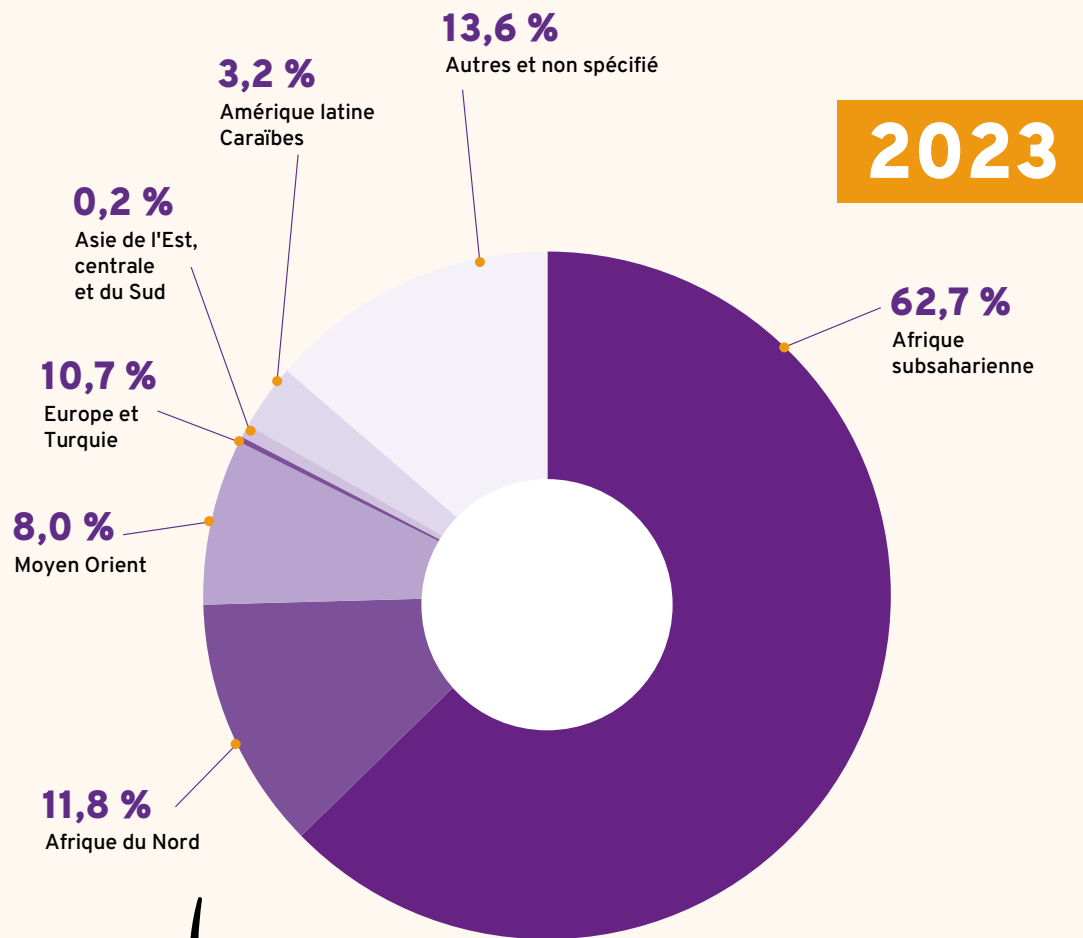
Malgré cela, l'insuffisance du volume total limite l'impact global.

Répartition des financements éducation-formation transitant par l'AFD par sous-secteur



Répartition géographique des financements éducation-formation transitant par l'AFD





3. L'éducation, angle mort de l'action humanitaire française

En 2024, selon Financial Tracking Service (FTS), l'éducation représente environ **5,5 % de l'action humanitaire française**, loin des **10 % recommandés au niveau européen, et des engagements pris dans la Stratégie humanitaire française 2023-2027**.

Cette situation intervient alors que les financements humanitaires globaux pour l'éducation ont baissé pour la première fois en dix ans et que 244 millions d'enfants et de jeunes sont affectés par des crises (conflits, déplacements, urgences climatiques, crises économiques), avec un accès à l'éducation perturbé ou insuffisant ([UNESCO](#)).

Dans les contextes de fragilité ou de crise, les lieux d'apprentissage représentent souvent le seul accès aux services essentiels et un refuge, un îlot de protection et de stabilité. Elle représente également une priorité exprimée par les enfants : 29 % citent l'éducation comme leur priorité n°1 en cas d'urgence ([INEE](#), 2025).

4. Genre, handicap et environnement : des engagements encore peu traduits en financements

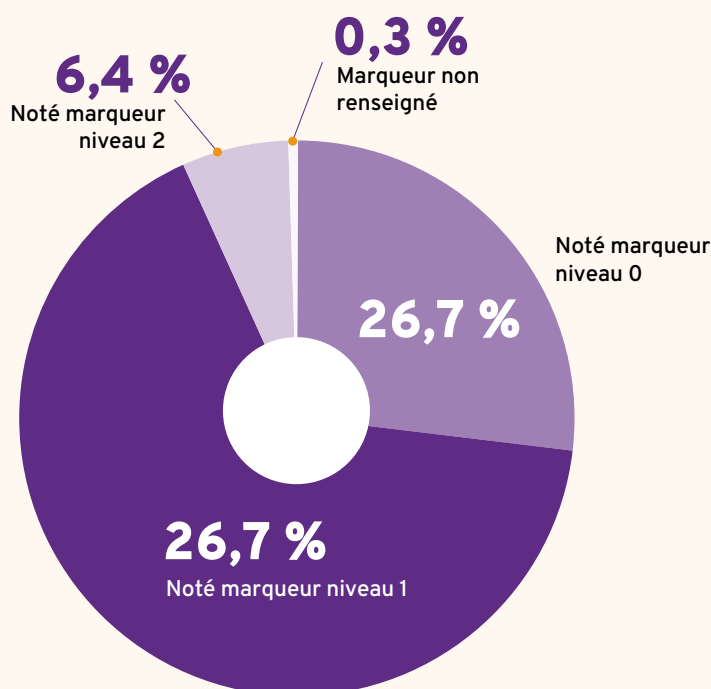
En 2024, selon Financial Tracking Service (FTS), l'éducation représente environ **5,5 % de l'action humanitaire française**, loin des **10 % recommandés au niveau européen, et des engagements pris dans la Stratégie humanitaire française 2023-2027**.

Cette situation intervient alors que les financements humanitaires globaux pour l'éducation ont baissé pour la première fois en dix ans et que 244 millions d'enfants et de jeunes sont affectés par des crises (conflits, déplacements, urgences climatiques, crises économiques), avec un accès à l'éducation perturbé ou insuffisant ([UNESCO](#)).

Dans les contextes de fragilité ou de crise, les lieux d'apprentissage représentent souvent le seul accès aux services essentiels et un refuge, un îlot de protection et de stabilité. Elle représente également une priorité exprimée par les enfants : 29 % citent l'éducation comme leur priorité n°1 en cas d'urgence ([INEE](#), 2025).

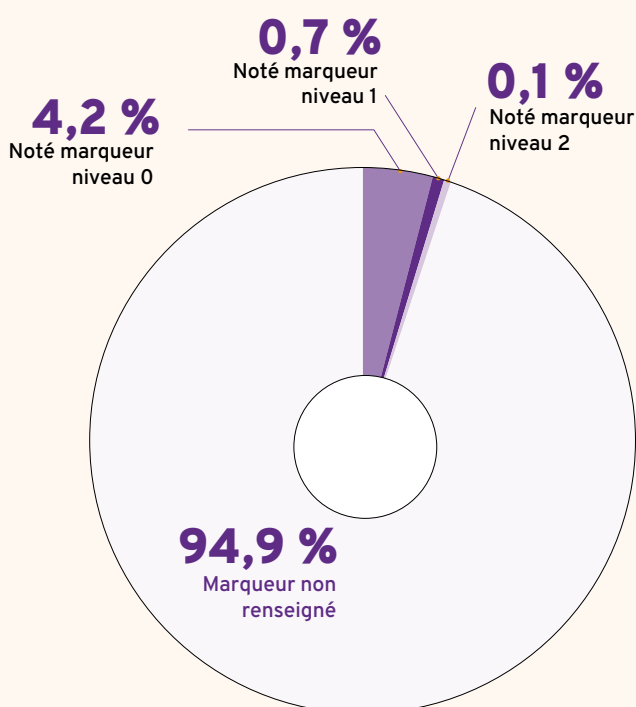
a. Répartition des financements -projet à l'éducation selon les niveaux du marqueur genre

En 2023, la majorité de l'aide-projet à l'éducation de la France intègre **l'égalité de genre de manière significative mais partielle**, comme en témoigne la part importante des financements classés niveau 1 par le marqueur genre (66,6 %). Cette proportion reflète une prise en compte réelle et croissante des enjeux d'égalité de genre dans les projets éducatifs, constituant une base positive sur laquelle poursuivre les efforts. Toutefois, seuls **6,4 % des financements relèvent de projets intégrant pleinement l'égalité de genre comme objectif principal** (niveau 2), un niveau qui demeure très insuffisant au regard des engagements français et des besoins massifs en éducation des filles et des adolescentes : près de 4 adolescentes et jeunes femmes sur 10 ne terminent pas le cycle secondaire supérieur ([UNICEF](#)) dans le monde. Cette répartition souligne la nécessité de renforcer l'ambition des projets afin de passer d'une prise en compte transversale à des actions structurantes et ciblées en faveur de l'égalité de genre.



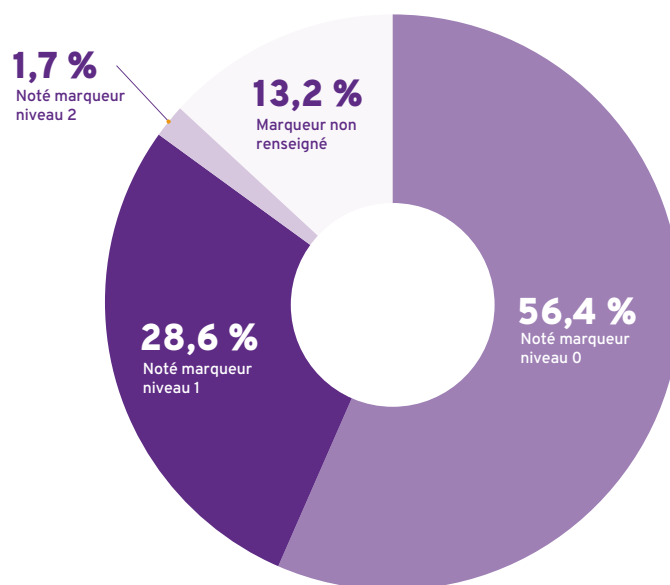
b. Répartition de l'aide-projet à l'éducation selon les niveaux du marqueur handicap

La ventilation des financements montre une très faible intégration systématique du handicap dans les projets éducatifs. L'immense majorité des projets (**94,9 %**) n'indique même pas de marqueur handicap, révélant un déficit majeur de suivi, de priorisation et de redevabilité. Les financements explicitement dédiés à l'inclusion des enfants et des jeunes en situation de handicap sont **quasi inexistant (0,1 %)**. **Cette situation est particulièrement préoccupante alors même que les enfants en situation de handicap figurent parmi les plus exposés à l'exclusion scolaire et aux inégalités d'apprentissage. Cette répartition souligne donc l'urgence de passer d'une approche implicite ou non renseignée à des actions structurantes et financées**, intégrant l'accessibilité, l'accompagnement pédagogique et la collecte de données, afin de rendre effectifs les engagements de la France en matière d'inclusion.



c. Répartition des financements-projet à l'éducation de la France selon les niveaux du marqueur environnement

L'intégration des enjeux environnementaux dans l'aide-projet à l'éducation de la France demeure très limitée. En 2023, **seuls 1,7 % des financements (5,0 M\$) relèvent de projets intégrant pleinement les objectifs environnementaux** (marqueur niveau 2), tandis que **28,6 % sont classés au niveau 1**, indiquant une prise en compte partielle. À l'inverse, plus de la moitié de l'aide-projet (56,4 %) est notée au niveau 0, sans objectif environnemental identifié, et **13,2 % des financements ne disposent d'aucun marqueur renseigné**. Cette répartition révèle un décalage important entre les engagements climatiques et environnementaux de la France et leur traduction effective dans les projets éducatifs, alors même que l'éducation joue un rôle clé dans l'adaptation au changement climatique, la résilience des systèmes éducatifs et la sensibilisation des enfants et des jeunes aux enjeux environnementaux.



Enjeux transversaux :

L'absence de systématisation des marqueurs genre, handicap et environnement limite la capacité de la France à piloter, cibler et évaluer son aide à l'éducation au regard de ses engagements internationaux (ODD 4, égalité de genre, inclusion, climat).

La très faible proportion de financements classés niveau 2 sur ces trois marqueurs révèle une intégration encore insuffisante des approches transversales fondées sur les droits humains, l'égalité et la durabilité, ainsi qu'une prise en compte marginale de l'intersectionnalité des vulnérabilités.

Une amélioration substantielle de la qualité et de la systématicité du reporting est indispensable pour orienter plus efficacement les financements vers les groupes les plus exposés aux risques d'exclusion et renforcer la cohérence de l'aide avec les priorités stratégiques françaises.

5. Financements multilatéraux : un test de crédibilité pour la France

Partenariat mondial pour l'éducation (PME)

Sur l'engagement 2021-2025 de **333 M€**, la France n'a versé que **245 M€** à fin 2024.

Il lui restait **66,59 M€** à décaisser d'ici fin 2025 pour respecter l'engagement.

Le PME vient de lancer sa campagne de reconstitution des fonds - co-parrainée par le Nigeria et l'Italie - en France ainsi que son cas pour investissement. Elle se tiendra en 2026 et vise à mobiliser 15 milliards de dollars sous forme de financements et de mécanismes innovants entre 2026 et 2030, pour permettre à près de 750 millions d'enfants d'accéder à une éducation de qualité dans 96 pays.

Education Cannot Wait (ECW)

La contribution annoncée par la France de 40 M€ pour 2023-2026 était un signal fort d'engagement dans le fonds et plus largement pour l'éducation en situations de crise. Toutefois, cette annonce n'a, à ce jour, pas été suivie d'effets : aucun décaissement n'a été effectué, ce qui, au regard du contexte, fait peser un risque de non-mise en œuvre de cet engagement.

La Coalition Éducation appelle la France à décaisser sans délai les 40 M€ annoncés et à se réengager dès 2026, afin de contribuer à répondre à l'explosion des besoins : **224 millions d'enfants touchés par les crises ont aujourd'hui besoin d'un soutien éducatif** - trois fois plus qu'en 2016.

ECW tiendra également sa conférence de refinancement en 2026 avec des objectifs ambitieux à la hauteur des besoins, dans un contexte de tension budgétaire.

Recommandations politiques 2026

1. Tenir l'engagement d'atteindre 0,7 % du RNB pour l'APD.
2. Allouer au moins 10 % des financements bilatéraux à l'éducation (hors montants contestés), dont 50 % à l'éducation de base, en concentrant les financements sur les pays les moins avancés et l'Afrique subsaharienne.
3. Renforcer la priorisation géographique vers les PMA, l'Afrique subsaharienne et le Sahel, conformément à la LOP-DSLIM et au CPPI d'avril 2025.
4. Réorienter ou mettre fin aux dépenses éducatives de l'aide publique au développement qui ne contribuent pas effectivement au renforcement des systèmes éducatifs des pays partenaires - notamment les bourses et frais d'écologie ne bénéficiant pas aux pays les moins avancés (PMA), les subventions aux établissements scolaires français à l'étranger, ainsi que les coûts du système éducatif à Wallis-et-Futuna - afin de concentrer les financements sur les pays à revenu faible et intermédiaire et les contextes de crise, conformément aux objectifs de solidarité internationale que la France s'est fixés.
5. Porter à 50 % la part des financements de solidarité internationale consacrées aux services sociaux de base (santé, éducation, WASH, protection sociale).
6. Augmenter progressivement les financements humanitaires à l'éducation pour atteindre 10 % de l'aide humanitaire, comme recommandé au niveau européen.
7. Soutenir une fiscalité juste et équitable afin d'accroître les ressources domestiques en faveur de l'éducation (objectif international : 20 % du budget national alloué à l'éducation).
8. Verser intégralement et sans substitution les contributions prévues au PME et à ECW et maintenir un engagement similaire lors des conférences de refinancement qui auront lieu en 2026. Ces contributions représentent des financements additionnels aux montants bilatéraux ou multilatéraux déjà engagés ou annoncés, et en aucun cas une substitution.

CONCLUSION

Les données 2023 montrent une progression en volume de l'aide bilatérale à l'éducation par rapport à 2020-2022, mais un écart persistant entre engagements politiques et allocations réelles. Dans un contexte de crise éducative mondiale sans précédent et de coupes massives dans les budgets de solidarité internationale à partir de 2024, la protection et le renforcement des financements éducatifs constituent un investissement stratégique pour la stabilité internationale, l'égalité de genre et la crédibilité de la France.

Aligner les décisions budgétaires à venir avec les engagements de la France (LOP DSLIM, stratégie humanitaire, stratégie internationale en matière d'éducation de base, CPPI), les besoins prioritaires des pays partenaires et les cadres internationaux est indispensable pour garantir une APD efficace, cohérente et réellement impactante pour l'éducation.




Contributions

Extraction et analyse des données sur la base du CAD de l'OCDE : Mathieu Cros

Rédaction : CLEMENT Louise (Coalition Éducation), GOUBERT Arielle (Humanité & Inclusion),
LE FOCH Laura (SIF), MARTIN Vanessa (Action Education), PERROT Michelle (Plan International),
RAMBAUD Léa (Coalition Education)

La Coalition Education est soutenue par l'Agence Française de Développement.

Coalition Éducation
53 bd de Charonne, 75011 Paris
communication@coalition-education.fr

 Coalition Education
 CoalEducation
 Coalition Éducation